



Compte-Rendu de la Réunion du Conseil Municipal

- Séance du 17 juillet 2023 -

Madame le Maire Carole SAGUET ouvre la séance à 18h30.

Tous les membres du Conseil Municipal étaient présents à l'exception de Monsieur Thierry DONRAULT (pouvoir donné à Madame Carole SAGUET), Madame Françoise BERTRAND BOCKSTAL (pouvoir donné à Madame Christelle PHILIPPE), Monsieur Olivier KARAS (pouvoir donné à Madame Stéphanie DENNEVAL), Monsieur Rodolphe RAMOTHE (pouvoir donné à Monsieur Raynald JOSEPH) et Monsieur Gaëtan LOUIS RICHE, excusé.

L'ordre est le suivant :

- **Élection des représentants du Syndicat Intercommunal des Argennols**
- **Effacement des réseaux du SIEM – Travaux complémentaires**
- **Convention avec l'ERSM Basket 2023-2026.**
- **Questions diverses.**

Élection des représentants du Syndicat Intercommunal des Argennols

Madame le Maire rappelle que, suite à la création du Syndicat Intercommunal des Argennols en date du 1^{er} mars 2023, il est nécessaire de procéder à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant qui représenteront la commune de Recy au comité syndical.

Il est procédé au vote.

Madame **Sylvie AUGUSTE** est proclamée élue à l'unanimité en qualité de Délégué Titulaire du Syndicat Intercommunal des Argennols.

Madame **Stéphanie DENNEVAL** est proclamée élue à l'unanimité en qualité de Délégué Suppléant.

Effacement des réseaux du SIEM – Travaux complémentaires

Dans le cadre des travaux d'effacement et d'extension des réseaux rue de Châlons et rue des Moulins, Madame le Maire présente au Conseil Municipal deux devis établis par les services du SIEM relatifs à des travaux complémentaires.

Le premier devis concerne l'extension du réseau BT rue de Châlons pour la création d'un branchement C4 108 kVa destiné à alimenter le projet d'Âges et Vie, d'un montant de 6 624 €.

Le second devis est relatif à l'extension du réseau BT rue des Moulins pour un montant de 3 465 €.

À noter que le SIEM exécutera les tranchées nécessaires à ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les travaux d'extension ci-dessus pour 6 624 € et 3 465 € et charge Madame le Maire des formalités.

Convention avec l'ERSM Basket 2023-2026

Madame le Maire rappelle la convention signée avec l'ERSM Basket dans laquelle étaient définies les conditions d'attribution des subventions pour les saisons 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023.

Arrivant à son terme au 30 juin 2023, il est proposé de signer une nouvelle convention et de définir les conditions d'attribution de subventions qui seront versées à l'ERSM Basket.

Le Conseil Municipal autorise, à douze voix pour et une abstention, Madame le Maire à signer une convention, avec l'ERSM Basket, pour une durée de trois années, couvrant les saisons 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026.

QUESTIONS DIVERSES

Apprentie en CAP

Madame le Maire annonce au Conseil Municipal la signature d'une convention de formation par apprentissage pour un CAP AEPE (Accompagnement Éducatif de la Petite Enfance).

L'apprentie effectuera sa formation avec la classe des petites sections de maternelle.

Travaux de cantine

Madame le Maire annonce que les travaux de transformation des salles de réunion en cantine scolaire ont débuté ce jour, lundi 17 juillet.

La réception de ces travaux est programmée fin d'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

À Recy, le 17 juillet 2023.

Le Maire,
Carole SAGUET